

principauté. Après un procès conduit avec une entière impartialité, il fut condamné à mort et la sentence eut immédiatement son cours.

Cet acte de vigueur, suivi de plusieurs autres, rétablit l'ordre partout, et le délégué apostolique put diriger son activité vers les réformes et les améliorations que demandait la situation misérable de la principauté. Ici se révèle de plus en plus dans Mgr Pecci l'habile administrateur. L'agriculture fut protégée et encouragée; et afin de développer le commerce et l'industrie, on ouvrit des routes, praticables en toute saison, entre Bénévent et les provinces voisines. Sur la demande du gouverneur, les impositions furent abaissées, et le Souverain Pontife supprima les taxes que les Français avaient établies après leurs conquêtes et qu'on n'avait pas rappelées. De toutes ces mesures et d'autres encore, dues à l'intelligente initiative du gouverneur, il résulta une parfaite tranquillité et une grande prospérité matérielle. Ce fut une vraie transformation, opérée dans un très court espace de temps. Les peuples s'en montrèrent heureux et en témoignèrent une profonde reconnaissance; mais ils ne jouirent pas longtemps de cette excellente administration, car après trois ans seulement de séjour à Bénévent, Mgr Pecci fut nommé gouverneur de l'Ombrie.

Il se hâta de se rendre dans la capitale de la province, à Pérouse, dont il devait être plus tard l'archevêque et à laquelle il est resté si tendrement attaché: il voulait achever les préparatifs nécessaires au voyage que le pape avait entrepris dans ces provinces. Il y réussit si bien que le Souverain Pontife l'en remercia gracieusement: " Dans mon voyage," dit-il, non sans une pointe de cette fine ironie qui ne lui était pas étrangère, " j'ai été reçu quelquefois comme un moine, dans plusieurs places comme un cardinal, mais à Ancône et à Pérouse, j'ai eu la réception qui convient à un souverain. " Mais ce n'était pas assez pour lui d'avoir accompagné le pape dans les principales cités de l'Ombrie; Mgr Pecci voulut visiter en personne les communes de la province, voyant tout et se rendant compte de tout par lui-même, s'enquérant des besoins de chaque localité, accueillant avec bonté les plaintes des administrés, réprimant partout les abus et éloignant de leurs postes les administrateurs coupables ou incapables. Il travailla aussi avec ardeur à ranimer dans les populations l'esprit de foi, à développer l'instruction publique et, avant tout, à diriger l'éducation morale et religieuse. On imagine facilement quelle admiration et quel amour excita dans les cœurs une telle politique, et combien longtemps encore